

**"NOUS TRAVAILLONS 10 HEURES PAR JOUR, PLUS LE CHEMIN."
LES DÉPLACEMENTS DE TRAVAIL CHEZ LES OUVRIERS
PARISIENS (1880-1914)**

Article paru dans Susanna Magri et Christian Topalov dir., *Villes ouvrières (1900-1914)*. Paris, L'Harmattan, 1989, p. 93-107.

La pagination originale est donnée en italiques entre crochets.

Alain FAURE
Université de Paris X-Nanterre
afaure@u-paris10.fr

Se pencher sur le développement et le devenir d'une grande ville industrielle et ouvrière comme Paris au 19^e siècle conduit à entreprendre une exploration de très longue haleine, peut-être sans fin. Le territoire se restreint considérablement si l'on prend comme seul objet d'étude le "Paris ouvrier". Ce que recouvre pour nous cette expression un peu plate ou commode se décompose en deux aspects fondamentaux : d'une part, la place du travail et des travailleurs dans la ville et dans la cité ; d'autre part, l'ensemble des façons de vivre et des façons de penser que l'on rencontre au siècle dernier chez les travailleurs dans le milieu parisien, soit – tant sur le plan des valeurs que sur celui des comportements –, l'étude d'une "condition ouvrière urbaine". Non que la ville en soi engendre je ne sais quelle condition salariale spécifique, mais il est bien certain que les formes de production et l'organisation du travail qui y règnent, ainsi que la façon dont la population est distribuée et évolue dans son périmètre et son bâti, exercent une profonde influence sur l'existence et la conscience ouvrières.

Précisons rapidement les grands axes de cette recherche, de façon à placer dans une perspective d'ensemble l'objet du présent article, tout provisoire d'ailleurs et insuffisamment dégagé de l'exposé oral qui en constitue l'origine.

Analyse des *structures urbaines* tout d'abord : la ville ouvrière dans la ville doit être dans un premier temps repérée, puis mesurée dans son développement par l'étude des rythmes de la construction et de l'offre locative à destination populaire. De même, l'emploi doit être rigoureusement reconstitué, dans son évolution numérique, son contenu et sa répartition [93] entre les grandes zones de la capitale : quartiers centraux, quartiers périphériques, banlieues. La connaissance de ces structures introduit à l'*étude morphologique de l'habitat ouvrier* et des comportements liés aux diverses formes de l'habitat: le garni, la cité, la maison basse, la maison collective... Cette approche de l'habitat conduit naturellement au locataire, plus précisément au locataire pauvre, dans sa condition juridique et dans ses rapports avec les propriétaires. Mais aussi, au-delà des jugements sur la propriété immobilière et des conflits locatifs individuels, quelles étaient exactement les aspirations ouvrières en matière de logis ?

L'habitant et le locataire ne représentent encore l'un et l'autre que la sphère intérieure, ou intime, de l'existence urbaine. L'au-delà du logis, la sphère de l'existence tournée vers l'extérieur, appelle une analyse tout aussi attentive. On touche ici à l'ensemble des réalités urbaines qui façonnent le *citadin* et le

citoyen et sont à l'origine de ce qu'on peut nommer l'urbanité et la citoyenneté ouvrières. Sous ces vocables, il convient d'abord de ranger les comportements résidentiels, c'est-à-dire les déplacements ouvriers dans l'espace urbain : place du quartier, mais aussi connaissance réelle et représentations du reste de la ville... D'autre part, et cette fois sur le plan des valeurs, sont visés le degré d'attachement et l'amour, avec toutes ses nuances, envers Paris, défini par les travailleurs comme la ville du Travail par excellence, qu'il faut préserver dans ses emplois et dans son intégrité face aux tendances destructrices de l'urbanisme post-haussmannien.

Entre l'itinérance urbaine et ce sentiment de "parisienneté" existe, pour mieux définir et cerner la citoyenneté ouvrière, un troisième point de vue qui sera ici le nôtre : celui de l'agencement en termes de distance et de temps entre le travail et le reste de l'existence. Il s'agit en fait de mesurer, le plus précisément possible, l'*emprise* réelle du travail sur la vie en milieu urbain ce qui, on en conviendra, revêt une certaine importance pour l'appréciation de cette citoyenneté. Ces points de rencontre entre travail et existence, production et urbanité, sont au nombre de deux : c'est d'une part la question des horaires - c'est-à-dire la répartition du temps de travail effectif au long de la journée - question qui, faute de place, ne sera pas abordée ici ; c'est d'autre part le rapport, en distance et en temps, entre le lieu du travail et le domicile, problème jusqu'ici mal et insuffisamment traité par la recherche historique¹.

Faisons d'abord le point, sinon sur l'état de la question, du moins sur l'état des esprits en ce qui concerne l'histoire des relations de nature spatiale, mais de portée ô combien sociale, entre le domicile et le lieu de travail, l'emploi et la résidence, l'habitat et le travail... Il est évident qu'existe chez nombre d'historiens, tant du travail que de la ville, ainsi que chez les sociologues soucieux de reconstitutions ou d'évolutions diachroniques, un postulat exprimé ou non selon lequel régnerait dans la ville industrielle d'autrefois une *coïncidence spatiale* entre habitation et industrie, une *confusion géographique* de l'emploi et de la résidence. On habite près du lieu de son travail, l'usine ou l'atelier recrute sa main-d'œuvre dans la périphérie immédiate. Quand par exemple un historien parle des "métallurgistes de Grenelle", il entend désigner par là un certain milieu professionnel à la fois travaillant et résidant dans un quartier bien délimité de Paris.

Cette situation, si elle était confirmée, donnerait à deux piliers de la vie ouvrière une assise remarquable : [94]

- d'une part, *le quartier*, dont on sait bien l'importance dans l'existence populaire. Les distances courtes et la confusion des aires d'activité des individus ne peuvent que renforcer les pratiques de vie locale.

- d'autre part, *le milieu professionnel*, notion qui est un peu au travailleur ce que le quartier est à l'individu. L'interconnaissance des ouvriers d'une même profession, d'une même entreprise ou du même groupe d'ateliers, ainsi que l'ensemble des coutumes corporatives, des comportements de groupe, des manifestations d'un sentiment collectif de profession ou de métier qui accompagnent cette interconnaissance, seraient au plus haut point favorisés par la coïncidence des espaces de vie.

Dans ces conditions, on mesure toute la portée humaine et sociale des atteintes au milieu urbain ou à l'emploi ayant pour effet de rompre cette

¹ Les travaux récents d'histoire urbaine n'ont guère abordé ce thème. Signalons ici cependant le colloque interdisciplinaire organisé en 1985 par le Gréco du CNRS "Banlieues et changements urbains" sur le thème *Emploi et résidences aux XIXe et XXe siècles* et dont les actes ont été publiés par la revue *Villes en parallèle* (Université de Paris X-Nanterre), n° 10 et n° 11, 1986.

proximité : fin du quartier et de ses solidarités, dissolution des milieux professionnels... Il convient de se demander si cette opposition entre le passé et le présent est bien réelle. Que se passait-il autrefois et que nous révèlent l'observation et la mesure précise des faits ?

Pour traiter ce sujet, les difficultés rencontrées sont nombreuses. Bornons-nous ici aux deux principales. Tout d'abord, la redoutable question des *sources*, plus précisément des sources statistiques, puisqu'il ne saurait être question d'aborder l'étude du phénomène autrement que par le chiffre, l'analyse quantitative. L'écueil provient ici du fait qu'il n'existe pas de source parfaitement adaptée au propos. Enquêtes officielles et recensements renseignent bien, à des dates diverses, sur la répartition spatiale soit des habitants soit des emplois, mais ces données ne sont jamais croisées, ou seulement exceptionnellement. Cette particularité de la statistique sur laquelle on pourrait d'ailleurs s'interroger, a parfois conduit à des erreurs ou à des contresens l'historien insuffisamment attentif au changement constant de méthode ou de base qui est ici la règle. Ainsi, les célèbres enquêtes industrielles de la Chambre de commerce de Paris (1847-1848, 1860) consistent en un recensement des *emplois*, c'est-à-dire répartissent les ouvriers dans l'espace parisien selon le lieu du travail. Quant aux dénombrements quinquennaux, la répartition qu'ils font de la population active est basée jusqu'en 1891 sur la résidence, et à partir de 1896 (sauf en 1911) sur l'"établissement" (l'entreprise où l'on travaille).

La deuxième difficulté est liée à la précédente : l'absence de source générique contraint à recourir à des monographies d'industrie, de métier ou d'entreprise, voire de quartier. Or, la variété des milieux professionnels et la diversité de l'industrie parisienne et de la ville elle-même sont telles que les choix auxquels on est obligé ne peuvent conduire qu'à des résultats partiels dont la généralisation est toujours contestable et arbitraire. La seule démarche possible est de multiplier les exemples comparatifs en s'aidant de la connaissance préalable des quartiers et des activités parisiennes.

De la rue du Temple au bassin de la Villette

Au risque de tomber dans le piège qui vient d'être dénoncé à l'instant, ne sera développé ici qu'un seul exemple, mais qui a pour lui d'être bien circonscrit, [95] comparatif et – nous verrons jusqu'à quel point – représentatif. Il s'agit de l'étude du domicile, en 1912, des ouvriers et ouvrières travaillant dans deux arrondissements de Paris : le 3^e et le 19^e. Les activités retenues ont été, pour le 3^e, les industries du bijou et des métaux (petite métallurgie) ainsi que l'Imprimerie nationale, installée alors rue Vieille-du-Temple, et pour le 19^e, un ensemble de grandes entreprises situées sur le territoire de La Villette, au nombre de huit : les deux raffineries de sucre Lebaudy et Sommier, les deux usines de mécanique Niclaussé d'une part, Schwartz et Meurer d'autre part, l'usine à gaz de la rue d'Aubervilliers, l'usine de produits alimentaires Félix Potin, les Magasins généraux de Paris et son personnel de débardeurs employé sur bassin, et enfin les abattoirs de La Villette. La source utilisée a été les registres de déclaration des accidents de travail² tenus par les mairies ; conservés pour le 3^e et 19^e arrondissements – et pour eux seuls – ils permettent de connaître précisément le domicile des victimes d'accidents survenus dans les entreprises de l'arrondissement. Pour les branches et les entreprises choisies³, le

² Archives de Paris, registres V bis 3 Q 6 (année 1912) et V bis 19 Q6 (années 1912 et 1913).

³ Ce tableau développe et complète, en intégrant l'année 1913 dépouillée pour certaines entreprises de La Villette, celui publié dans notre article, "L'invention des banlieusards : les

relevé a porté sur près de 1 600 personnes dans le 3^e arrondissement et de 3 000 dans 19^e.

Mais avant de commenter les statistiques tirées de ce travail et présentées ici (voir les deux tableaux qui suivent), interrogeons-nous sur la validité de la source. Ces registres offrent-ils un reflet convenable du personnel des entreprises ? On remarque assez vite d'indéniables distorsions. Une sous-représentation certaine des femmes par exemple : 18,6 % d'ouvrières seulement dans les accidents survenus à la raffinerie Lebaudy en 1912-1913, alors que le travail dans les casseries où les femmes sont majoritaires est réputé particulièrement dur et dangereux. Y a-t-il surexposition masculine ou bien sous-déclaration de la part des salariées ? De même, comment expliquer le très grand nombre d'accidents chez les coltineurs du bassin de la Villette ou des manœuvres et chauffeurs de l'usine à gaz, alors que le personnel des abattoirs dont les travaux sont si périlleux apparaît fort peu exposé ? Est-ce affaire de réactions ouvrières différentes devant l'accident ? Quoiqu'il en soit, la source reste tout à fait valable : ainsi, toujours à La Villette, la structure par âge du personnel qu'elle nous donne et qui diffère considérablement d'une entreprise à l'autre, correspond toujours à ce que l'on peut en savoir par ailleurs. La loi de 1898 sur les accidents du travail était, en 1912, une loi acceptée et, dans une large mesure, respectée : les accidents non déclarés ne sont pas suffisamment nombreux pour fausser notre statistique. Le seraient-il qu'il faudrait encore se demander dans quelle mesure les sous-déclarations ou les distorsions peuvent influencer sur la seule donnée qui nous intéresse ici : le domicile.

Le hasard – ou le dieu – qui préside à la conservation des documents publics a fort bien fait les choses, puisqu'on ne saurait rêver de meilleure opposition entre arrondissements parisiens : d'une part, un arrondissement central – le 3^e, formé des Arts-et-Métiers et d'une partie des Archives –, de l'autre un arrondissement périphérique – le 19^e –, formé de l'ancienne commune de La Villette et d'une partie de celle de Belleville ; l'un est un arrondissement ancien, transformé par l'haussmannisation⁴ et lieu d'une émigration populaire continue, l'autre est un arrondissement neuf, lieu d'une industrialisation considérable et de peuplement quasi exclusivement ouvrier. [96] L'opposition vaut également en ce qui concerne le milieu productif : d'un côté de petites et moyennes entreprises (à l'exception de l'Imprimerie nationale), de l'autre l'usine. Insistons sur ce dernier contraste. A La Villette, chaque usine ou grande entreprise possède une forte individualité, et à chacune correspond un milieu ouvrier spécifique et en rien interchangeable. Au contraire, dans le cas du 3^e et de ses industries du métal (bronze surtout) ou du bijou, nous avons affaire à un réseau d'entreprises interdépendantes et complémentaires. Le travail du bijou, chez les bijoutiers et joailliers proprement dits, nécessite le recours, en amont et en aval, à un grand nombre de façonniers et de spécialistes auxiliaires (affineurs, apprêteurs, graveurs, gainiers...) situés dans le même quartier ou à proximité immédiate. On reconnaît ici une forme d'organisation de la production fort courante dans l'industrie parisienne du 19^e siècle, la "fabrique"⁵. Et c'est l'assemblage de ces entreprises de taille diverse, c'est l'ensemble de ces métiers qui constitue l'industrie de la bijouterie ou du

déplacements de travail entre Paris et sa banlieue (1880-1914)", in *Villes en parallèle*, n° 10, juin 1986, p. 248.

⁴. Voir sur ce point, Florence Bourillon, "Étude d'une rénovation : le quartier des Arts et Métiers entre 1850 et 1880", in *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine* (Université de Paris X-Nanterre) 1986, n° 7, p. 93-106.

⁵. Voir Alain Faure : "Petit atelier et modernisme économique : la production en miettes au 19^e siècle", in *Histoire, Économie et Société*, 1986, n° 4, p. 531-557.

bronze. Dès lors, le milieu professionnel ouvrier ne s'identifie pas à une entreprise, mais à l'industrie en son entier.

Mais que pouvons-nous dire sur les caractéristiques de la résidence dans des milieux si opposés ?

Une proximité élective

En ce qui concerne, d'abord, le 19^e arrondissement, on note en premier lieu que la proportion d'ouvriers habitant soit le quartier, au sens administratif du terme, où était située l'entreprise, soit plus globalement l'arrondissement, était toujours importante, mais pouvait beaucoup varier d'une entreprise à l'autre : entre 10,6 % (usine à gaz) et 47,5 % (Félix Potin) du personnel habitait le quartier où il travaillait, la proportion allant de 30 à 76 % (mêmes entreprises) pour tout l'arrondissement :

Tableau 1.
Résidence des accidentés du travail dans les entreprises du 19^e arrondissement en 1912 ou 1912-1913

	Abattoirs et marché *	Usine Potin	Usine à gaz	Magasins généraux	Raffineries *		Mécaniciens *	
					Lebaudy	Sommier	Niclausse	Schwartz et Meurer
Nombre de cas	210	572	508	469	410	167	491	171
Habitent : le même quartier du 19 ^e que l'entreprise	% 20,9	% 47,5	% 10,6	% 32,2	% 45,6	% 34,7	% 17,3	% 14
le reste du 19 ^e	15,2	28,8	20,3	24,3	11,7	33,5	34	16,4
Total du 19 ^e	36,1	76,3	30,9	56,5	57,3	68,2	51,3	30,4
le reste de Paris	5,2	6,8	27,5	16,8	21,7	4,2	21,8	50,9
la banlieue	58,6	16,9	41,5	26,6	21,0	27,5	26,9	18,7

* Chiffres valables pour les années 1912 et 1913.

[97]

Ces fortes amplitudes s'expliquent bien sûr par une représentation plus ou moins forte selon les cas du reste de Paris et de la banlieue. Cependant, à ne considérer tout d'abord que Paris, on constate sur les cartes dressées à partir des statistiques détaillées (voir cartes 1, en annexe, p. 12) que se dessine une *aire de recrutement* des entreprises villettoises tout à fait précise, l'aire de recrutement désignant pour nous l'ensemble continu de quartiers ou d'arrondissements à l'intérieur duquel la majeure partie, sinon la totalité, du personnel d'une entreprise ou d'une industrie réside et se déplace⁶. Si l'aire diffère quelque peu d'une entreprise à l'autre, une sorte d'aire commune apparaît en effet : il s'agit du 19^e arrondissement en son entier, du 18^e à vrai dire limité au quartier de la Chapelle (Montmartre est exclu), du 20^e limité à Belleville (Charonne et Ménilmontant sont exclus) ; à quoi s'ajoute une timide avancée vers le centre avec les faubourgs anciens jouxtant les 18^e, 19^e et 20^e, c'est-à-dire les faubourgs du Temple et Saint-Martin ainsi que Popincourt. D'autre part, cette aire parisienne de recrutement s'étend dans la banlieue immédiatement limitrophe. La représentation des communes du département de la Seine dans les domiciles des ouvriers, si elle est loin d'être toujours égale – de 16,9 % chez Potin à 58,6 % pour les abattoirs –, reste limitée aux plus

⁶. Sur les cartes 1 et 3 (annexe, p. 12 et 14), les pourcentages ne portent que sur les domiciles parisiens (banlieusards exclus) des ouvriers et ouvrières accidentés.

proches : entre les deux tiers et les trois quarts des "banlieusards" travaillant à La Villette demeurent à Pantin et à Aubervilliers⁷.

Avec cet exemple de grandes entreprises faubouriennes, nous sommes donc en présence d'une aire de recrutement étroite, très restreinte par rapport à l'étendue de la capitale et de l'agglomération : toute la rive gauche, tout l'ouest, l'essentiel du centre, sans parler de tout le reste de la banlieue, sont vides, ou presque, d'ouvriers travaillant à La Villette. La majorité du personnel ouvrier de ces entreprises habite donc, à l'époque, "à proximité" du lieu de travail. Mais cette notion de proximité doit être relativisée avec soin : nous sommes ici dans un arrondissement vaste, et habiter le même quartier que son atelier n'empêche pas de devoir parcourir souvent un chemin déjà bien long, à plus forte raison si l'on vient du faubourg du Temple, du haut-Belleville ou d'au-delà de la zone militaire. D'autre part, à La Villette, comme dans tous les faubourgs industriels de Paris, les déplacements de travail se faisaient pour l'essentiel à pied -- les témoignages abondent en ce sens. Si dans ces quartiers c'était bien la marche qui déterminait l'étendue de l'aire de recrutement du personnel ouvrier, on aperçoit quelles étaient, pour beaucoup, les rançons de la proximité : fatigue entraînée par les trajets et allongement du temps voué au travail.

Mais les points communs entre les entreprises s'arrêtent là : à l'intérieur de l'aire de recrutement qui vient d'être définie, la répartition précise du personnel de chaque entreprise s'opère non plus du tout en fonction de la proximité, mais sous l'influence de données économiques et sociales : histoire et particularités de l'entreprise, mode de recrutement et spécificité de son personnel. Ainsi la plus villettoise des entreprises -- Félix Potin, avec 47,5 % du personnel logé dans le quartier même -- doit cette caractéristique au fait qu'une partie de son personnel est logé dans un bâtiment tout proche de l'usine⁸. Inversement, on constate que 58,6 % du personnel des abattoirs et du marché aux bestiaux habite Aubervilliers et Pantin. Faut-il invoquer la proximité de ces deux grandes communes ? Mais comment expliquer que les ouvriers de Niclausse, qui travaillent à deux pas des abattoirs, rue [98] des Ardennes, ne sont que 26,9 % à habiter ces deux mêmes communes ? Le recrutement banlieusard d'une notable partie du personnel des abattoirs -- ouvriers bouchers ou meneurs de viande -- était en 1912 chose déjà ancienne⁹, remontant probablement à l'origine même de l'établissement qui semble avoir recruté ses premiers ouvriers parmi les nombreux Alsaciens-Lorrains installés à Aubervilliers. On sait d'autre part qu'une osmose industrielle existait entre les abattoirs et la banlieue limitrophe pour le traitement des déchets ou du "cinquième quart" de la bête : quoi d'étonnant à ce qu'un mouvement considérable de travailleurs se soit également établi de part et d'autre des fortifications ? Tout cela faisait des abattoirs un milieu aux racines locales profondes et étendues, mais en même temps très à part, comme à l'écart et sans autres rapports que purement commerciaux avec l'extérieur.

⁷. Voir les cartes 2 (annexe, p. 13) représentant deux types de répartition. Les pourcentages prennent naturellement en compte ici l'ensemble des domiciles.

⁸. Il s'agit des jeunes commis célibataires employés dans l'usine à la préparation des commandes ("les mineurs" disait-on chez Potin), tous logés au 83 rue de l'Ourcq (100 accidentés en 1912 contre 315 parmi le personnel "libre" habitant les deux quartiers de la Villette et du Pont-de-Flandre).

⁹. Citons entre autres documents une liste de 95 ouvriers bouchers de la Villette établie en 1890 : 57 (soi, 60 %) habitaient Pantin et Aubervilliers (Archives de la préfecture de Police, B^A 880, manifestation des garçons bouchers). L'ouverture de l'abattoir remonte à 1867.

Quant au cas de l'entreprise de constructions mécaniques Niclausse, son recrutement très parisien – l'usine possède l'aire la plus étendue – s'explique par les traditions de résidence des ouvriers de la mécanique. Le 11^e arrondissement avec Popincourt occupe une place non négligeable dans les domiciles, mais surtout Niclausse est, de toutes les entreprises villettoises considérées, celle dont le personnel habitait le plus volontiers la partie bellevilloise de l'arrondissement, c'est-à-dire les quartiers d'Amérique et du Combat. Rien d'étonnant là non plus : Belleville a toujours constitué une zone de résidence très classique des ouvriers mécaniciens, et l'usine de la rue des Ardennes était simplement l'un de leurs lieux de travail. A l'inverse pour les raffineurs, les gaziers ou les ouvriers de Potin, Belleville était un quartier répulsif, en dépit de sa proximité¹⁰. Ainsi la coupure entre la partie villettoise et la partie bellevilloise de l'arrondissement apparaît tout à fait nette en ce qui concerne les domiciles ouvriers. Faut-il voir dans cette situation une conséquence de la disparité des milieux professionnels, un effet de l'orientation surtout radiale et fort peu concentrique des relations entre quartiers à Paris, ou encore une trace d'inimitiés ou de méfiances formées au temps où ces quartiers étaient des communes indépendantes et voisines ?

Terminons sur une remarque de même nature : la cartographie des domiciles ouvriers sur les voies de l'arrondissement amène à constater que la distribution du personnel dans l'espace villettois ne se faisait pas au hasard et que chaque entreprise avait sa distribution propre. Dans chaque cas existent des frontières – qu'il s'agisse du canal, de la rue de Flandre, de l'avenue d'Allemagne – des regroupements, comme des "affinités" entre les ouvriers et ouvrières de telle entreprise et telle zone de quartier ou de l'arrondissement.

Un éparpillement sélectif

Les calculs intéressant le 3^e arrondissement (tableau 2), nous conduisent à la comparaison suivante : la proportion d'ouvriers habitant leur quartier de travail ou l'arrondissement est de beaucoup moindre que celle relevée dans le 19^e – de 12,7 % (Imprimerie nationale) à 20,9 % (bijouterie) pour l'arrondissement – ; la représentation du reste de Paris apparaît généralement plus [99] importante, mais celle de la banlieue y égale celle relevée dans le 19^e arrondissement. Examinons successivement ces différents points.

¹⁰. Les quartiers Amérique et Combat représentent 21,2 % de l'ensemble des domiciles pour Niclausse, contre 6,8 % chez Lebaudy, 3,7 % chez Potin ou 3,5 % au Gaz.

Tableau 2
Résidence des accidentés du travail dans les entreprises
du 3e arrondissement en 1912.

Nombre de cas	Bijou total	dont : bijoutiers	Métaux total	Imprimerie nationale
		683	193	746
Habitent : le même quartier du 3e que l'entreprise	% 11,1	% 14	% 6,7	% 9,6
le reste du 3e	9,8	12,4	7,8	3,1
<i>Total du 3e</i>	20,9	26,4	14,5	12,7
le 4e	6	9,3	5,4	12,7
le 10e	5,5	6,7	3,6	3,5
le 11e	14,2	9,8	15,9	22,8
le 19e	6,7	2,6	5,9	0,9
le 20e	11,3	14	13,4	1,7
le reste de Paris	14,8	12,6	20	29,5
<i>Total Paris hors 3e</i>	58,5	55	64,2	71,1
la banlieue	20,6	18,6	21,3	16,2

L'aire parisienne de recrutement du personnel, tout d'abord (voir les cartes 3, en annexe, p. 13). Dans les industries des métaux et du bijou, elles se ressemblent : couvrant le 3e arrondissement, Popincourt, Belleville, avec, en éventail, une zone diffuse qui inclut tout l'Est, ou peu s'en faut, de la rive droite de Paris. Dans le cas de l'Imprimerie nationale, on retrouve le 3e, le 11e (côté faubourg Saint-Antoine, cette fois, avec la tache noire du quartier de La Roquette), mais non point les quartiers périphériques de l'Est parisien (Belleville est ignoré), alors que sont représentés le 4e et même, quelque peu, la rive gauche.

Nous avons donc affaire à une aire de recrutement beaucoup plus dilatée et diffuse que dans le 19e, aux frontières plus floues, mais qui n'en a pas moins ses points forts, ses zones privilégiées qui constituent en réalité de véritables *axes* : dans les métaux et le bijou, c'est l'axe 3e-11e-20e, qui correspond à l'axe des quartiers Temple-faubourg du Temple-Belleville, lui-même axe traditionnel de peuplement, devenu à la fin du 19e siècle axe de déplacement, aussi bien pour la résidence que pour le travail, de la population ouvrière travaillant dans la mécanique et les diverses industries parisiennes du métal ordinaire et précieux. Car c'est bien là, dans cette sorte de "coulée urbaine" que l'essentiel du personnel des entreprises relevant de cette vaste branche et installées bien sûr non seulement dans le 3e, mais aussi à Popincourt et dans la partie industrielle du 10e, était fixé sinon enraciné.

Le cas de l'Imprimerie nationale est différent. Sur la carte (voir cartes 3, en annexe, p.13), on remarque comme un déplacement du centre de gravité de la résidence ouvrière : plus centrale et tournée vers la rive gauche, [100] la répartition ouvrière est soumise à l'attraction des quartiers de résidence traditionnels, et encore dominants, pour les ouvriers du labeur, à savoir les 5e et 14e arrondissements. Peut-être également l'imminence, à cette date, du transfert des ateliers dans le 15e arrondissement, rue de la Convention, pouvait-elle influencer sur les contours extrêmes de cette aire. Quant au glissement des domiciles au sein du 11e, de Popincourt vers le faubourg Saint-Antoine, il témoigne d'autres habitudes résidentielles chez les compositeurs et les imprimeurs de l'établissement, plus à l'aise dans les rues et les cités du Faubourg que dans les quartiers du métal.

Au cœur de ces différentes aires de peuplement, la résidence sur place, dans le quartier de l'entreprise ou l'ensemble de l'arrondissement, n'est réellement importante que dans le cas du bijou. C'est là un effet de son organisation en fabrique, et la coïncidence entre une forme traditionnelle de production et une résidence ouvrière sur place plus importante qu'ailleurs, témoigne du maintien à cette époque des liens anciens entre un quartier, une industrie et un milieu professionnel. Mais qu'entendre précisément par "maintien" ? S'agissait-il alors d'une simple trace du passé ou de sa pure et simple continuation ? Autrement dit, nos chiffres de 1912 mesurent-ils la dislocation d'un milieu professionnel jadis bien plus profondément intégré au quartier, ou bien la répartition de la domiciliation ouvrière qu'ils détaillent avait-elle toujours été la même ? L'évolution démographique de l'arrondissement irait dans le sens d'une "diaspora" bijoutière¹¹, mais divers indices antérieurs amènent à penser que si l'aire de recrutement du bijou s'était au fil des ans, en effet, largement distendue et dilatée, cet axe 3e-11e-20e avait toujours existé et les quartiers qu'il traversait avaient toujours représenté la terre d'élection des ouvriers du bijou. Comme pour le 19e arrondissement, la "proximité" du lieu de travail doit être comprise comme la fixation dans un périmètre urbain aux contours nets et dont l'orientation ne doit rien au hasard, mais finalement vaste, étendu, quoique restant dans les limites d'un déplacement à pied.

Dans ce milieu professionnel des bijoutiers, il est indéniable que la concentration des entreprises et la relative concentration ouvrière en un même lieu ont favorisé une interconnaissance ouvrière tout à fait remarquable (mais point unique). "Dans notre profession, on se connaît."¹² L'information sur les ateliers, le métier, les places vacantes, circulait par les réseaux locaux tissés à l'occasion des échanges et des rencontres. Et nombre de pratiques et d'institutions propres au milieu supposent l'existence d'une certaine osmose entre quartier, résidence et travail – quartier devant être entendu, selon les cas, soit dans un sens restreint (le 3^e arrondissement), soit dans le sens, plus souple, de périmètre urbain de résidence préférentielle. Cela transparait dans la répartition des sièges sociaux des organisations syndicales et professionnelles ou encore dans la multiplication de sociétés ouvrières à structures souples, souvent de petite taille, comme les tontines d'atelier ou les mutuelles. Dans la bijouterie en imitation, par exemple, les "groupes de solidarité mutuelle" étaient des caisses de maladie à effectifs restreints (30 membres) dont la cotisation variait selon qu'il y avait ou non des malades dans le groupe et dont les surplus en caisse étaient périodiquement distribués entre les membres. "Dans le Marais, nous sommes presque tous constitués par groupes de 30", dit un bijoutier en 1885 ¹³. Le même phénomène se retrouve dans certains aspects de l'action syndicale, comme l'usage de papillons à coller destinés à faire connaître le nom et l'adresse des jaunes ou des renégats et qui [101] rappelle les listes d'ouvriers mis à l'index publiées par la presse syndicale des bronziens, métier fort proche du bijou : dans l'un et l'autre cas, ce pilori corporatif était un appel du quartier au boycott.

¹¹. Entre 1886 et 1906, le 3e arrondissement perd 18 457 personnes par émigration différentielle (19,2 % de la population de 1886) selon G. Molina, *Éléments pour une démographie historique en vue d'une histoire du mouvement ouvrier dans le XIX^e arrondissement de 1880 à 1905*, Mémoire de maîtrise, Université Paris I, 1974, p. 26 et suiv.

¹². Déposition des représentants de l'Association des ouvriers bijoutiers en doublé, in Ministère de l'Intérieur 1883, *Enquête de la commission extraparlamentaire des associations ouvrières*, Paris, t. 1, p. 322.

¹³ Déposition de l'Union coopérative d'ouvriers bijoutiers en doublé, in *Ibidem*, p. 68.

Quant à la part de la banlieue dans la résidence ouvrière, égale chez les ouvriers travaillant dans le 3^e et ceux travaillant dans le 19^e, nous avons déjà eu l'occasion de commenter ce résultat tout à fait remarquable¹⁴ : il y avait banlieue et banlieue. Dans le cas de La Villette, seule était concernée une zone suburbaine limitrophe, partie prenante d'une aire locale de recrutement, à cheval sur les fortifications, et fort probablement contemporaine de l'industrialisation des lieux. L'osmose existant entre deux régions industrielles complémentaires faisait que franchir la muraille n'était point changer de monde et laissait intact le sentiment d'habiter et de travailler au même endroit. A l'inverse, la résidence en banlieue des ouvriers du 3^e arrondissement impliquait, de par les distances alors en cause, l'usage d'un moyen de transport, voire de deux, et relève en conséquence d'une séparation du domicile et du lieu de travail. Celle-ci, dans le cas des bijoutiers, est d'autant plus nette que la banlieue où ils habitaient était souvent loin de Paris, à plusieurs stations à chemin de fer ou au bout d'une ligne de tramway. Par l'importance qu'il revêtait, le phénomène, tributaire du développement des transports en région parisienne, ne pouvait être que récent en 1912. La véritable nouveauté dans la résidence des ouvriers du Paris central est là, dans cette dispersion *extra muros*.

Sur le problème des causes et des conséquences du phénomène, une seule remarque ici : cet essaimage ouvrier en banlieue lointaine se faisait souvent à la faveur de sociétés d'épargne ou de coopératives d'achat des terrains qui ressemblaient beaucoup aux groupements et mutuelles fondés par les bijoutiers. Dans ces sociétés visant à la propriété individuelle, nombreux étaient en effet les ouvriers des industries du centre, de la Fabrique de Paris. N'est-ce pas alors un paradoxe de voir certains membres d'un milieu professionnel intégré, ayant un tel sentiment de groupe qu'il suppose une proximité de l'atelier et du domicile, fonder et animer des sociétés dont l'effet sera de les faire abandonner volontairement leur quartier d'élection... D'autre part, l'accession à la propriété ne saurait expliquer tous ces départs : dès lors, que venait-on chercher en banlieue que n'offrait pas, ou plus, la capitale ?

L'exemple qu'on vient de voir, basé sur une opposition entre quartier central et faubourg, ne doit pas faire croire que la variété des rapports entre domicile et travail dépend exclusivement de la géographie économique de la ville et que l'on ait toujours, peu ou prou, affaire à des cas soit de regroupement massif autour de l'entreprise comme à La Villette, soit d'éparpillement modéré comme dans le 3^e arrondissement. Bien d'autres types de relations spatiales existent qui transcendent l'opposition entre centre et périphérie.

Évoquons rapidement deux cas extrêmes. Celui d'abord des activités dont le lieu d'exercice est réparti sur toute la ville et qui se combine souvent avec une grande mobilité des travailleurs dans l'emploi : c'est le cas du commerce de détail, petit ou grand – lorsque tout au moins le personnel n'est pas logé –, et de toutes les petites industries de l'alimentation, comme la boucherie ou la boulangerie. On peut observer alors une dissociation en quelque sorte forcée entre résidence et lieu de travail, et souvent, quand on peut mesurer leur rapport, un éloignement considérable. Dans ce cas, la pesanteur qui s'exerce [102] sur la domiciliation est celle de l'accès au marché du travail, c'est-à-dire le mode de placement. Inversement, songeons au cas du travail à domicile féminin qui, dans la lingerie, la couture, les fleurs et plumes se développe

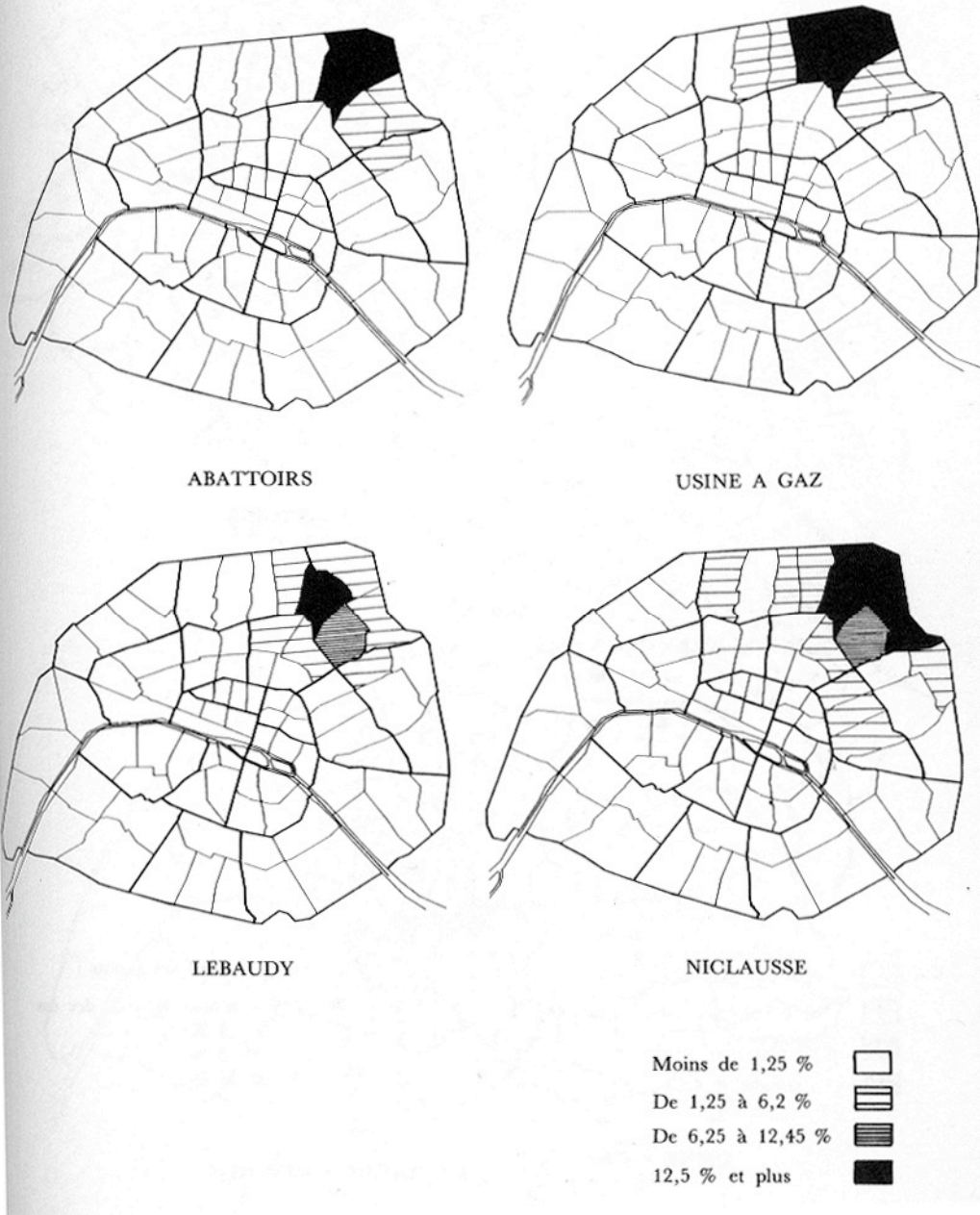
¹⁴. A. Faure, "L'invention des banlieusards..."; *art. cit.*, p. 232-248.

énormément à Paris après 1880. Cette forme de production a bien représenté une mobilisation sur place, à domicile par définition, de la force de travail de milliers de femmes qui soit préféraient rester chez elles pour travailler, soit n'avaient pu ou n'auraient jamais voulu aller en atelier, que ce fût en raison de leur santé, de leur misère ou du contrôle domestique s'exerçant sur elles. Et si le travail à domicile a pu se développer, c'est grâce au système de l'entreprise, c'est-à-dire grâce à la présence, au sein des quartiers populaires, d'entrepreneuses qui tout autour d'elles recrutaient et sélectionnaient les femmes à qui elles distribuaient le travail. Et c'est bien cette proximité de l'entrepreneuse source du travail qui à la fois séduisait et enchaînait les femmes ; car il ne fut pour elles, sauf quelques exceptions, de pire enfermement dans le travail que celui où il se confondait totalement avec le lieu de l'existence.

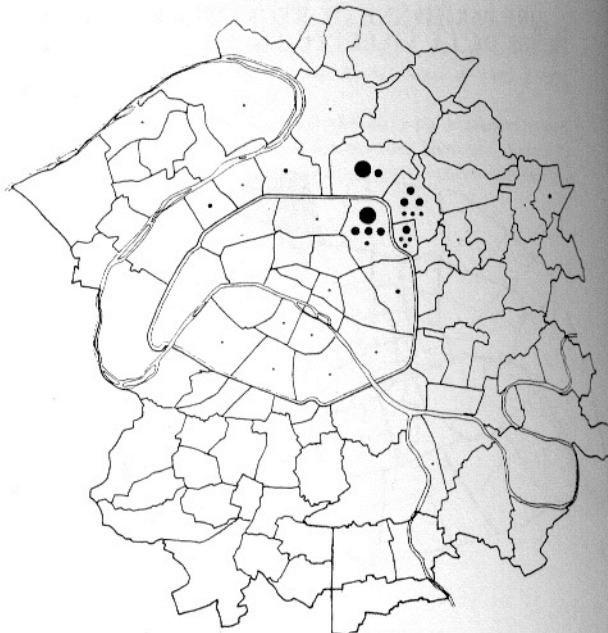
Mais que la proximité du travail et du domicile, cette notion si souvent citée à propos des villes industrielles du passé, l'emporte toujours, n'a en rien la valeur d'un axiome, et encore faut-il, en chaque cas, apprécier ce que représente réellement cette proximité, en temps passé et espace parcouru. Il n'en demeure pas moins vrai qu'elle représente un facteur déterminant pour l'existence et le développement d'une certaine intégration entre le travailleur et son quartier, entre l'ouvrier et la ville. [103]

ANNEXES

1. AIRE PARISIENNE DE RECRUTEMENT DE QUATRE GRANDES ENTREPRISES DE LA VILLETTE EN 1912-1913 (d'après les accidents du travail)



2. RÉPARTITION DU DOMICILE DES OUVRIERS TRAVAILLANT DANS DEUX ENTREPRISES DU 19^e ARRONDISSEMENT (d'après les accidents du travail)



ABATTOIRS
1912-1913

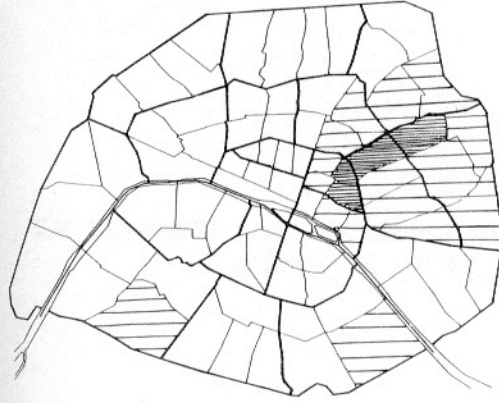


USINE A GAZ
1912

Valeurs des points :

- moins de 1 % des cas
- 1 %
- 5 %
- 20 %

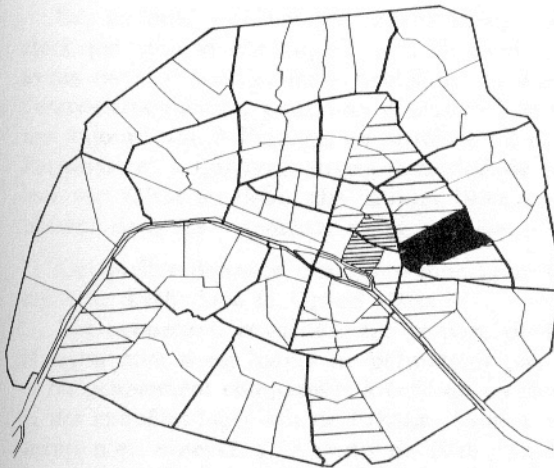
3. AIRE PARISIENNE DE RECRUTEMENT DES PRINCIPALES INDUSTRIES
DU 3^e ARRONDISSEMENT EN 1912 (d'après les accidents du travail)



INDUSTRIES DU BIJOU



INDUSTRIES DES MÉTAUX



IMPRIMERIE NATIONALE

